



Synthèse des résultats de l'enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLE

Pourquoi une telle enquête ?

Dans le contexte professionnel qui est le nôtre et étant donné les enjeux à court ou moyen terme auxquels notre métier est exposé, Espace Reims a souhaité conduire une réflexion sur la fonction d'agent comptable et son évolution, se fixant pour objectif la réalisation d'une photographie du positionnement des professionnels que nous sommes, en la matière.

Cette réflexion a pris la forme d'une enquête comportant 13 questions à choix multiples axées sur des problématiques actuelles, proposée au cours du mois de septembre 2012 à l'ensemble des 41 agents comptables d'EPLÉ de l'académie.

Quelle représentativité ?

Cette enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLÉ a recueilli 32 réponses, soit 78% des agents comptables de l'académie de Reims.

Une représentativité qui démontre ainsi l'intérêt porté par l'ensemble des collègues à cette évolution professionnelle. Un intérêt dont l'expression, hors résultats statistiques livrés à travers cette enquête, n'est toutefois pas dénuée de craintes, voire de vives inquiétudes quant à notre devenir, la quasi-totalité des collègues ayant surtout et avant tout confirmé leur attachement à leur fonction comptable...

Quelles sont les tendances qui se dégagent des résultats ?

- 1) ¾ des réponses démontrent d'une non-opposition à la séparation des fonctions, ce qui ne traduit pas que les collègues se prononcent en faveur de cette séparation, mais simplement que compte tenu d'une taille critique de l'agence comptable, elle peut (pour ne pas dire elle doit) s'envisager.
- 2) S'agissant de la carte comptable type, la préférence va majoritairement vers une carte à 3 profils : un profil agent comptable gestionnaire débutant pour une agence d'une taille souhaitée de 2 à 4 EPLÉ, un profil agent comptable gestionnaire confirmé pour une agence d'une taille souhaitée de 4 à 7 EPLÉ et un profil agent comptable non gestionnaire pour une agence d'une taille souhaitée de 9 à 12 EPLÉ (les tailles d'agences sont exprimées sous forme de fourchette pour tenir compte de la typologie des EPLÉ) ;

Le statu quo d'une moyenne cible de 6 EPLÉ par agence comptable avec une variation maximum de plus ou moins 2 EPLÉ arrive en second choix ;

La suggestion d'une carte constituée uniquement de grandes agences à fonctions séparées comportant au minimum 9 EPLÉ et 12 au maximum est reléguée au dernier rang par 2 tiers des collègues.

- 3) S'agissant des agences comptables profilées débutant, 2 collègues sur 3 déclarent envisageable la mise en œuvre d'un dispositif favorisant la mobilité à fin de vacance pour l'accueil d'agents comptables novices.
- 4) $\frac{3}{4}$ des collègues n'envisagent ni d'être nommés à la tête d'un groupement comptable auquel ne serait pas rattaché l'EPLÉ dont ils seraient gestionnaires, ni d'être nommés à la tête d'un groupement comptable important dont l'EPLÉ support serait de taille modeste, eu égard à sa gestion.
- 5) La même proportion de réponses ($\frac{3}{4}$) s'inscrit en revanche en faveur d'une implantation de support d'agence comptable au sein d'un EPLÉ de taille conséquente et y verraient même opportun dès lors que nous serions en présence d'une grande agence incluant la séparation des fonctions qu'y soit concomitamment implantée une plateforme de gestion (groupements de commande, services mutualisés, ...).
- 6) 2 collègues sur 3 déclarent souhaiter que l'affectation des personnels administratifs de l'EPLÉ soit fléchée sur les différentes fonctions (secrétariat, gestion, comptabilité).
- 7) La même proportion de réponses ($\frac{2}{3}$) exprime la volonté, dans le cadre de la séparation des fonctions, d'un rattachement hiérarchique direct au comptable des personnels administratifs expressément affectés à l'agence, et d'un rattachement direct du comptable à l'autorité hiérarchique du Recteur.

Résultats de l'enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLE

Résultats de l'enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLE			Académie REIMS 202 EPLE / 41 AC		14 AC > 5 EPLE 34% des AC		27 AC < 6 EPLE 66% des AC		
			32 réponses 78% des AC		12 réponses 86% des AC > 5		20 réponses 74% des AC < 6		
question 1	De la séparation des fonctions de gestionnaire et d'agent comptable, diriez vous :		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
	que vous n'y êtes pas favorable		4	13%	2	17%	2	10%	
	qu'elle peut s'envisager selon la taille de l'agence comptable		24	75%	9	75%	15	75%	
	qu'il ne peut en être autrement		4	13%	1	8%	3	15%	
question 2	Sur la carte comptable type, votre préférence va vers (par ordre de priorité) :		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
	option A : des agences à double casquette dont la taille peut plus ou moins varier autour de la moyenne cible de 6 EPLE uniquement option B : des agences à double casquette de petite taille profilées poste débutant et des agences à double casquette de taille moyenne profilées poste confirmé et des agences à casquette unique de grande taille profilées poste expert option C : des agences à casquette unique de grande taille uniquement	1	A	9	28%	4	33%	5	25%
			B	16	50%	6	50%	10	50%
			C	7	22%	2	17%	5	25%
		2	A	16	50%	6	50%	10	50%
			B	11	34%	4	33%	7	35%
			C	5	16%	2	17%	3	15%
		3	A	7	22%	2	17%	5	25%
			B	5	16%	2	17%	3	15%
			C	20	63%	8	67%	12	60%
question 3	Concernant l'option A de la question 2, quelles valeurs plancher et plafond du nombre d'EPLE par agence fixeriez vous (valeurs exprimées en fourchettes compte tenu des typologies d'EPLE) :		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
	plancher de 1 à 3		2	6%			2	10%	
	plancher de 2 à 4		8	25%	4	33%	4	20%	
	plancher de 3 à 5		8	25%	1	8%	7	35%	
	plancher de 4 à 6		14	44%	7	58%	7	35%	
	plafond de 6 à 8		24	75%	10	83%	14	70%	
	plafond de 7 à 9		2	6%			2	10%	
	plafond de 8 à 10		4	13%	1	8%	3	15%	
	plafond de 9 à 11		2	6%	1	8%	1	5%	

Résultats de l'enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLE

Académie REIMS
202 EPLE / 41 AC

14 AC > 5 EPLE
34% des AC

27 AC < 6 EPLE
66% des AC

32 réponses
78% des AC

12 réponses
86% des AC > 5

20 réponses
74% des AC < 6

	Concernant l'option B de la question 2, quel nombre d'EPLE par agence, selon leur profil, fixeriez vous :	Nbre		Nbre		Nbre	
		%		%		%	
question 4	poste débutant de 1 à 3	15	47%	5	42%	10	50%
	poste débutant de 2 à 4	13	41%	5	42%	8	40%
	poste débutant de 3 à 5	4	13%	2	17%	2	10%
	poste débutant de 4 à 6						
	poste confirmé de 4 à 6	12	38%	4	33%	8	40%
	poste confirmé de 5 à 7	12	38%	6	50%	6	30%
	poste confirmé de 6 à 8	7	22%	1	8%	6	30%
	poste confirmé de 7 à 9	1	3%	1	8%		
	poste expert de 7 à 10	11	34%	2	17%	9	45%
	poste expert de 8 à 11	4	13%	1	8%	3	15%
	poste expert de 9 à 12	7	22%	3	25%	4	20%
	poste expert de 10 à 15 ou plus	10	31%	6	50%	4	20%
question 5	Concernant l'option C de la question 2, quels nombres minimum et maximum d'EPLE par agence fixeriez vous :	Nbre		Nbre		Nbre	
		%		%		%	
	minimum 9	27	84%	9	75%	18	90%
	minimum 12	4	13%	2	17%	2	10%
	minimum 15	1	3%	1	8%		
	minimum 20						
	maximum 9	5	16%	1	8%	4	20%
	maximum 12	14	44%	3	25%	11	55%
	maximum 15	8	25%	5	42%	3	15%
	maximum 20	5	16%	3	25%	2	10%

Résultats de l'enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLE

		Académie REIMS 202 EPLE / 41 AC		14 AC > 5 EPLE 34% des AC		27 AC < 6 EPLE 66% des AC	
		32 réponses 78% des AC		12 réponses 86% des AC > 5		20 réponses 74% des AC < 6	
question 6	Dans le cas d'un maintien d'agences de petite taille, profilées poste débutant, diriez vous que la nomination de l'agent comptable doit être assortie d'une obligation de mobilité vers une agence de plus grande taille vacante :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	oui	21	66%	9	75%	12	60%
	non	11	34%	3	25%	8	40%
question 7	Dans le rapport rédigé par l'IGAENR en février 2012, relatif à la qualité de la fonction comptable en EPLE, il est fait état d'une hypothèse dans laquelle l'agent comptable est à la tête d'un groupement auquel n'est pas rattaché l'EPLE dont il est gestionnaire, envisageriez vous votre nomination sur un tel poste :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	oui	7	22%	2	17%	5	25%
	non	25	78%	10	83%	15	75%
question 8	Dans le cadre du cumul des casquettes, diriez vous que la désignation d'un EPLE modeste (petit collège) en qualité d'établissement support d'agence comptable favoriserait la constitution d'agences de taille plus importante (allègement des fonctions de gestion au profit de celles de comptable) :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	oui	8	25%	3	25%	5	25%
	non	24	75%	9	75%	15	75%
question 9	Dans le cadre de la constitution d'agences de taille conséquente et de la séparation des fonctions, diriez vous qu'il pourrait être opportun d'en privilégier l'implantation sur un EPLE support important (grand lycée), afin et dans le même temps, d'attribuer à cet EPLE support un rôle de plateforme de gestion (groupements de commandes, services mutualisés, ...) :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	oui	24	75%	8	67%	16	80%
	non	8	25%	4	33%	4	20%

Résultats de l'enquête relative à l'évolution de la fonction comptable en EPLE

		Académie REIMS 202 EPLE / 41 AC		14 AC > 5 EPLE 34% des AC		27 AC < 6 EPLE 66% des AC	
		32 réponses 78% des AC		12 réponses 86% des AC > 5		20 réponses 74% des AC < 6	
question 10	S'agissant de la nomination des personnels administratifs de l'EPLE, diriez vous du fléchage de leur affectation sur les différentes fonctions (secrétariat, gestion, comptabilité) que :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	c'est indispensable	22	69%	10	83%	12	60%
	c'est nécessaire mais ce n'est pas obligatoire	10	31%	2	17%	8	40%
	vous n'en voyez pas l'intérêt						
	vous avez peur que cela desserve l'organisation des services						
question 11	Dans le cadre de la séparation des fonctions, diriez vous de votre rattachement direct à l'autorité hiérarchique du Recteur, et du rattachement direct à votre propre autorité hiérarchique des personnels administratifs expressément affectés à l'agence, que :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	vous ne voyez pas comment il pourrait en être autrement	21	66%	10	83%	11	55%
	ça dépend, cela se discute	11	34%	2	17%	9	45%
	un seul et unique chef : le chef d'établissement						
question 12	Dans le cadre de la séparation des fonctions, diriez vous de la localisation des bureaux affectés à l'agence comptable qu'elle doit se situer :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	dans les murs de l'EPLE support	11	34%	2	17%	9	45%
	hors les murs de l'EPLE support	3	9%	1	8%	2	10%
	dans ou hors les murs de l'EPLE support, peu importe	18	56%	9	75%	9	45%
question 13	Et vous, si vous pouviez choisir, quel serait votre profil professionnel de prédominance (hors considérations indemnitaires et de logement) :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
	plutôt gestionnaire	2	6%			2	10%
	plutôt comptable	16	50%	5	42%	11	55%
	gestionnaire comptable	14	44%	7	58%	7	35%